

Face à l'arbitraire, la HAC et la CRIEF doivent être récusées (Par Khalifa Gassama Diaby)



Chacun doit assumer sa responsabilité devant l'histoire et le peuple de Guinée. La justice comme boussole de la transition est devenue une gigantesque blague et une honteuse mascarade dans notre pays.

Ce qui se passe en Guinée aujourd'hui sur les questions de droits de l'homme et de justice dépasse l'entendement.

Décidément, dans ce pays à chaque fois que l'on pense avoir atteint les limites du ridicule et de l'absurde, nos dirigeants nous rappellent qu'il est toujours possible d'aller encore plus loin dans l'absurdité la plus funeste et la plus spectaculaire.

Voyons un peu

Des gens qui sont venus pour corriger, nous dit-on, les erreurs du passé, en viennent à faire amèrement regretter ce passé.

Des dirigeants qui font de la force, de la brutalité, de l'injustice, de l'humiliation, de l'intimidation, de l'arbitraire et de l'arrogance leur marque de fabrique.

Des dirigeants qui font de la justice un spectacle burlesque.

Des dirigeants qui se donnent ouvertement pour objectif de détruire la presse de leur pays et les emplois qui vont avec, d'éteindre la liberté d'opinion et d'expression, et cela se passe sans grand bruit.

L'anormal en passe de devenir la normalité.

Les uns après les autres les médias se font harceler, intimider, brouiller, fermer, empêcher d'émettre, sous des prétextes fallacieux.

Les uns après les autres, les journalistes se font menacer, sanctionner arbitrairement, quand l'intimidation ou la corruption ne marchent pas, dans un silence désolant et honteux.

Tout cela avec la complicité scandaleuse et extraordinairement vicieuse de la HAC (Haute autorité de la communication). Une HAC qui est devenue sans gêne, la main souillée des bourreaux de la presse, de la liberté d'expression, d'opinions et de communication.

Après quelques tentatives nobles de résistances, de revendications et de dénonciations, le combat semble perdu pour nos pauvres journalistes qui sont abandonnés de toutes parts.

Désespérés ! Désespérant ! Révoltant !

Ni le peuple, ni certaines sociétés civiles, ni les autorités religieuses, ni certains politiques, ni la communauté internationale (qui a pourtant toujours accompagné et soutenu les dynamiques démocratiques de ce pays), ne semblent prendre la mesure de la gravité extrême de ce que les dirigeants actuels de notre pays se permettent et s'autorisent dans le piétinement des principes les plus élémentaires de la démocratie et de l'état de droit....comme si les droits fondamentaux, les libertés fondamentales, les désirs démocratiques, les honneurs et les vies des guinéens et guinéennes leurs appartiennent et peuvent ainsi en faire ce qu'ils veulent.

Les caprices et les désirs narcissiques de nos dirigeants actuels valent désormais lois dans notre pays, sous le regard tristement léger et complice de tous et de chacun. Diantre !

Un jeune et brave journaliste syndicaliste s'est fait kidnapper, emprisonner et condamner, n'eut été la réaction digne et honorable des centrales syndicales, il serait encore en prison.

Face à cette impasse, face à l'entêtement et à l'arrogance du CNRD, je dis ici aux médias et journalistes indépendants qui tiennent à leur liberté et leur indépendance, que les dénonciations et les indignations ne suffisent plus.

Si cette injustice et cet abus insupportable ne cessent pas maintenant, la récusation de la HAC et le refus de reconnaître les décisions de cette institution qui est devenue une pâle et triste copie d'elle-même, restent aujourd'hui les seules réactions appropriées face à cette situation manifestement illégale, injuste, inacceptable et indéfendable.

Aux médias et aux journalistes de prendre et d'assumer leur responsabilité devant l'histoire et le peuple de Guinée, en ne reconnaissant plus cette HAC, ni ses décisions, en demandant si possible à ses représentants qui y siègent, de quitter cette broyeuse (la HAC) par procuration.

Si la HAC de par sa complicité empêche les médias d'exister et les journalistes de travailler librement, que les médias enlèvent à cette fameuse HAC sa raison d'être.

Sans médias, pas de HAC !

Maintenant si les médias et les journalistes veulent s'accommoder avec cette situation intolérable ou aller négocier je ne sais quoi, avec quel argument, de quelle manière et pour quel prix, leur liberté et leur indépendance, grand bien leur fasse.

Mais alors, ils trahiront à jamais la sacralité de leur liberté, de leur indépendance, et souilleront la mémoire de tous ceux qui se sont battus et qui se battent encore pour que jamais un gouvernement, un État ou des puissants ne fassent de la presse ce qu'ils souhaitent.

De deux choix l'un, ou ils prennent le risque de mourir avec leurs honneurs en restant fidèles à leurs serment de liberté et d'indépendance quoiqu'il en coûte, ou ils croient à l'illusion d'une liberté et d'une indépendance négociées avec un gouvernement qui veut une presse servile et soumise. Ils finiront tôt ou tard par disparaître à coût sûr dans le regret et le déshonneur.

Une liberté ne se quémande pas, elle ne se donne pas, elle s'arrache, elle se conquiert.

Alors soit nos cher (e)s journalistes se battent pour leur liberté/indépendance, soit ils arrêtent de pleurnicher (pardonnez moi l'expression) ou de faire semblant de s'en inquiéter.

Qu'ils prennent acte de la fin annoncée de la presse libre et indépendante en Guinée et de la caporalisation autoritaire et totalitaire de ce qui en restera.

Disons-le net, les conciliabules de couloirs, les rencontres hypothèques avec les grands princes du pays, les manœuvres déloyales des uns et des autres, les propositions illusoire de sortie de crise, les pleurnicheries pitoyables ne sauveront pas la presse des volontés assassines du CNRD.

Elles seront sans effets et d'aucune utilité pour une presse libre et démocratique.

Il n'y a pas de crise de la presse guinéenne, c'est l'Etat, c'est le gouvernement, c'est le CNRD qui crée et entretient cette prétendue crise pour faire taire les voix de la diversité et de la contradiction, propre à la démocratie.

La seule et unique limite de la presse et des journalistes, c'est la loi, et pas les désirs politiques et narcissique d'un gouvernement qui déteste et à horreur des critiques et de la redevabilité.

Et pourtant, il lui suffit de changer la réalité pour échapper aux critiques citoyennes et démocratiques. Oui, il lui suffit de respecter ses engagements, sa charte, ses promesses de la prise du pouvoir, pour s'épargner les regards critiques.

Personne ne pense, ni en Guinée ni ailleurs, que la presse et les journalistes sont irréprochables. Ils ne sont ni au dessus ni en dehors de la critique démocratique. Mais, leur existence et leur fonctionnement libres et indépendants sont indispensables à la démocratie et à la liberté.

La haine de la presse, est l'autre visage de la haine de la démocratie.

Par la force et l'arbitraire le CNRD peut, peut être, faire taire les médias (et toutes les voix discordantes), mais jamais les réalités têtues d'un pays qui va droit dans le mur.

Les peuples ne sont pas des moutons !

Voyons ensuite une autre fumisterie théâtrale, un autre symbole de la boussole déboussolée du CNRD, la CRIEF.

Je fais partie de ceux qui pensaient que la légitimité originelle de la crief était douteuse et démocratiquement contestable.

Mais ce défaut originel pouvait être atténué par un fonctionnement honnête, efficace, loyal, sérieux et impartial de la CRIEF. Ce qui n'a jamais été le cas.

Enorme déception !

Dès lors, l'existence de cette juridiction spéciale, pose problème, pose question. Il est profondément détestable que des gouvernants qui sont sensés protéger leurs citoyens deviennent à ce point une menace grave et continuelle pour les citoyens et citoyennes de leur pays.

Comment des dirigeants, par le biais d'une juridiction spéciale qui a tout d'un tribunal politique, d'une machine à revanche, d'un appareil d'intimidation, d'une

lessiveuse pour les uns, une broyeuse pour les autres, peuvent se permettre de prendre des citoyens, les enfermer, au gré de leurs humeurs et de leurs aigreurs, en foulant aux pieds les règles les plus élémentaires du droit et de la justice ?

Comment des dirigeants peuvent être si insensibles à la douleur et à la souffrance des gens privés arbitrairement de leurs libertés, de leurs familles, de leurs proches, et que ceux ci ne puissent jamais compter sur la rigueur de la justice et l'impartialité du droit ?

Encore moins sur l'humanité et l'empathie qui font aussi la grandeur d'une politique et des dirigeants.

La situation de la CRIEF, son bilan, son fonctionnement, son rapport aux lois de notre pays et aux conventions internationales, interpellent aujourd'hui le barreau guinéen.

Comme la presse, le barreau est un élément essentiel de l'architecture de l'Etat de droit démocratique.

Pour sauver l'honneur de notre pays, l'honneur du droit et imposer l'impératif de justice, le barreau de Guinée doit avoir une position claire sur cette juridiction spécialement spéciale qu'est la CRIEF.

Si cette mascarade funeste ne s'arrête pas, il doit venir le temps pour le barreau de penser à la récusation de la CRIEF, en refusant de la reconnaître désormais comme une juridiction légale, neutre, équitable et impartiale.

Puisque de par son fonctionnement et son dédain royal des lois nationales et internationales, des règles du jeu d'une justice indépendante et impartiale, elle s'est mise elle même en dehors de ce qui fait sa force, sa légitimité et sa crédibilité.

Bon sang de Dieu, Qu'attendre de sérieux d'une juridiction qui met des gens en prison puis se met à chercher les preuves de leur culpabilité. Et qui s'appuie sur les ramassis de rumeurs comme des preuves.

La justice, c'est la preuve. Sans preuve, pas de culpabilité. Sans culpabilité impartialement établie, pas de sanctions !

Le barreau guinéen, ne peut certes pas empêcher la CRIEF d'exister, mais il peut décider que désormais aucun avocat inscrit au barreau guinéen ne sera plus devant cette CRIEF. Tant qu'elle ne sera pas sérieuse et impartiale

Puisque nos gouvernants actuels sont forts et sûrs de leur force (bien au dessus du droit), qu'ils nous fassent l'économie de ce spectacle de mauvais goût, de l'énergie des avocats et des prisonniers, en leur épargnant cette mascarade judiciaire.

Puisqu'ils ont décidé ainsi, grands rois qu'ils sont, faiseurs de vies et de morts qu'ils sont devenus, alors qu'ils gardent tous ces détenus politiques en prison.

Qu'ils en construisent pour d'autres âmes et d'autres honneurs à souiller et à blesser. La justice des hommes peut toujours faire défaut, mais jamais celle de la providence.

Le barreau guinéen ne peut sous prétexte d'une légalité théorique qui est le moindre des soucis de la CRIEF et de ses concepteurs, continuer à participer à cette théâtralité judiciaire.

Il doit assumer sa responsabilité d'acteur judiciaire majeur, donc de structure essentielle pour le respect des droits humains et des libertés publiques.

S'il continue à s'associer à cette comédie judiciaire, il finira par engager, contre sa propre volonté, sa responsabilité morale dans ce désastre judiciaire honteux et ridicule, aux conséquences ravageuses.

Si le barreau ne réagit pas, il revient aux avocats de ces détenus politiques, en leur âme et conscience, en accord avec leurs clients, de se retirer de ces mascarades judiciaires.

Que ces détenus, au delà de l'énorme injustice et souffrance qu'ils subissent, laissent leurs sorts entre les mains arbitraires du CNRD, la providence au contrôle.

Dans la vie de chaque nation, de chaque peuple, il vient des moments où chacun doit, se doit, de prendre et d'assumer sa responsabilité devant l'histoire et devant le peuple.

Ce temps est désormais arrivé pour la presse guinéenne et le barreau guinéen, comme d'ailleurs pour chaque guinéen et chaque guinéenne.

Les plaintes et les complaints se suffisent plus....il faut assumer, chacun doit s'assumer avec clarté, pour l'histoire.

On fait du droit avec un procès équitable et impartial. Mais quand c'est un procès politique, on fait quoi ? On fait comment ?

Quand un gouvernement est rigoureusement respectueux des lois, il peut s'interroger légitimement sur les failles humaines d'une profession telle que le journalisme. Quand il est le premier transgresseur des lois de la république, il n'a aucune leçon à donner à la presse.

Le CNRD à perdu sa boussole, sa charte et ses beaux discours, laissant ainsi le peuple de Guinée dans la désillusion et le désenchantement les plus pitoyables.

Quand les principes et les valeurs sacrés sont en jeu, il n'y a pas de place pour les tergiversations, ni pour les négociations.

On négocie sur les détails et pas sur l'essentiel.

A chacun de le comprendre !

En attendant il revient à chaque guinéen, à chaque entité socioprofessionnelle, à chaque structure sociopolitique, de faire son autocritique et d'en finir avec les mentalités de servilité, de cupidité, de passivité et de conformisme dans ce pays.

Il faut engager la bataille de la rupture générale et totale, à commencer par soi même...Que cela soit entendu, nous ne laisserons jamais ce pays se défaire sans rien dire et faire. Nous ne laisserons jamais les rêves de liberté et de justice de ce peuple être confisqués, sans rien faire.

Jamais !

Aujourd'hui, dans tous les domaines, le recul de la dynamique démocratique, des libertés publiques et de la bonne gouvernance en Guinée est notoire et extrêmement inquiétant.

Les guinéens en ont marre !

Trop, c'est trop !

Khalifa Gassama Diaby

Ancien ministre des Droits de l'homme et des Libertés publiques

Ancien ministre de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté